



Le génie pour l'industrie

Décanat à la recherche

Concours interne

Concours 2020 du Fonds d'Innovation

La Fondation Canadienne de l'Innovation(FCI) met au défi les établissements de proposer des projets d'infrastructure transformateurs qui soutiendront une recherche de pointe et concurrentielle à l'échelle internationale.

Procédures de soumission de la FCI Le Concours Fonds d'Innovation 2020 comprend la soumission d'avis d'intention avant la présentation de proposition.

L'échéance de soumission des avis d'intention est le **6 septembre 2019**.

La date limite de soumission des propositions est le **20 janvier 2020**.

Quota ÉTS L'ÉTS doit respecter son quota limite dans la présentation de ses demandes. Le quota disponible est de \$ 5.2M en argent FCI, ce qui représente la possibilité de présenter des projets totalisant \$ 13 M.

L'ÉTS entend appuyer des projets internes et aussi des projets externes. En effet, puisque ces demandes d'infrastructures sont par définition de nature institutionnelle et de ce fait présentées par l'Université, l'ÉTS se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute demande en vue du concours. De même, toute participation externe à des projets en collaboration avec d'autres institutions impliquant notre quota FCI, peu importe le montant envisagé devra être préalablement autorisé.

Concours interne L'École souhaite lancer le processus de sélection interne pour choisir les projets d'infrastructure qui seront soumis au présent concours.

Avis d'intention

Une proposition écrite est requise.

Elle doit se conformer aux exigences suivantes (6 pages):

- Un aperçu des activités de recherche ou de développement technologique novatrices menant à des percées et concurrentielles à l'échelle internationale;
- L'équipe de chercheurs pouvant provenir de différents établissements et secteurs (complémentarité, expertise, rôles, expérience en recherche);

- Les résultats escomptés de ces activités de recherche et retombées sociales, environnementales, économiques ou en matière de santé;
- Un plan bien défini de formation et de perfectionnement du PHQ.
- La capacité de recherche : disponibilité d'autres équipements, installations, services et aussi ressources humaines (chercheurs et PHQ);
- Infrastructure demandée : Expliquer ce qui rend la nécessité d'acquérir ces nouveaux équipements pour renforcer la capacité existante et afin de mener les activités de recherche ou de développement technologique;
- Identifier le local prévu, les besoins d'aménagement et comment l'équipe va assurer l'accessibilité de l'infrastructure pour les utilisateurs internes et externes;
Vous devez communiquer à la direction du Service de la gestion des actifs immobiliers les spécifications techniques (dimensions, systèmes électriques, systèmes de refroidissement, alimentation en eau, vapeur, etc.) des équipements que vous souhaitez acquérir afin de vous assurer que l'ÉTS est techniquement et financièrement en mesure de procéder à leur installation.

Renseignements financiers :

- Produire une liste des équipements incluant leur coût.
- Fournir au minimum 1 soumission d'un fournisseur pour l'achat de chaque équipement;
- Fournir une évaluation financière du Service de la gestion des actifs immobiliers pour tout projet incluant un aménagement dont le coût serait supérieur à 5k\$.
- Évaluer le coût total du projet (équipements et aménagement);
- Avoir un engagement écrit d'au moins un directeur de département à fournir du temps de technicien (au besoin - jusqu'à ½ journée par semaine) pour supporter votre projet.

Évaluation des dossiers à l'interne en août :

Le comité d'évaluation et de sélection sera composé de la Doyenne de la recherche, du Directeur des affaires professorales, de la recherche et des partenariats, de 2 professeurs réguliers de l'ÉTS et de 2 examinateurs externes.

L'évaluation sera basée sur les critères présentés sur le site web de la FCI (<http://www.innovation.ca/fr/Fonds/FondsdelaFCI/fonds-dinnovation>) et sur l'alignement avec le Plan stratégique de l'École.

Date interne importante Les dossiers de candidatures devront être présentés dans un seul document PDF et envoyés par courrier électronique à decanat.recherche@etsmtl.ca **d'ici le 25 juillet 2019.**

Pour toutes questions relatives au montage des demandes FCI, prière de contacter Madame Emmanuelle Tanguy, conseillère à la recherche joignable au 514 396 8800 poste 7443.